



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Montrouge, 30 avril 2021

Groupe Crédit Agricole : communication sur les indicateurs requis pour les banques d'importance systémique mondiale (G-SIBs)

Le Groupe Crédit Agricole communique aujourd'hui les indicateurs au 31 décembre 2020, requis pour les banques d'importance systémique mondiale (G-SIBs).

Données bancaires générales

Section 1 : Information générales	GSIB	Response	
a. Informations générales fournies par l'autorité nationale de surveillance			
(1) Code pays	1001	FR	1.a.(1)
(2) Nom de la banque	1002	Crédit Agricole	1.a.(2)
(3) Date de soumission (yyyy-mm-dd)	1003	2020-12-31	1.a.(3)
(4) Monnaie de déclaration	1004	EUR	1.a.(4)
(5) Taux de conversion de l'euro	1005		1.a.(5)
(6) Date de déclaration (yyyy-mm-dd)	1006	2021-04-30	1.a.(6)
b. Informations générales fournies par l'établissement déclarant			
(1) Unité de déclaration	1007	1 000 000	1.b.(1)
(2) Norme comptable	1008	IFRS	1.b.(2)
(3) Date de publication (yyyy-mm-dd)	1009	2021-04-30	1.b.(3)
(4) Langue de publication	1010	Français	1.b.(4)
(5) Lieu de publication des informations	1011	https://www.credit-agricole.com/en/finance/finance/financial-press-releases	1.b.(5)
(6) Code LEI	2015	FR969500TJ5KRTCJQWXH	1.b.(6)

Indicateur de taille

Section 2 : Expositions totales	GSIB	Montant	
a. Dérivés			
(1) Exposition au risque de contrepartie des contrats dérivés	1012	23 196	2.a.(1)
(2) Montant notionnel plafonné des dérivés de crédit	1201	7 651	2.a.(2)
(3) Exposition potentielle futur des contrats dérivés	1018	35 596	2.a.(3)
b. Opérations de financement sur titres (SFT)			
(1) Valeur brute des opérations de financement sur titres (SFT)	1013	148 080	2.b.(1)
(2) Exposition au risque de contrepartie des SFT	1014	6 665	2.b.(2)
c. Autres actifs	1015	1 466 636	2.c. (*)
d. Montant notionnel des éléments de hors-bilan			
(1) Montant notionnel des éléments de hors-bilan avec un facteur de conversion en équivalent-crédit (FCEC)	1019	10 953	2.d.(1)
(2) Montant notionnel des éléments de hors-bilan avec un FCEC de 20 %	1022	80 013	2.d.(2)
(3) Montant notionnel des éléments de hors-bilan avec un FCEC de 50 %	1023	178 963	2.d.(3)
(4) Montant notionnel des éléments de hors-bilan avec un FCEC de 100 %	1024	67 448	2.d.(4)
e. Ajustements réglementaires	1031	21 238	2.e.
f. Indicateur des expositions totales [somme des éléments 2.A (1) à 2.C, 0,1 fois 2.d. (1), 0 2 fois 2.d.(2), 0,5 fois 2d.(3), 2.d.(4)]	1103	1 861 851	2.f. (*)

¹ (*) Les indicateurs 2c et 2f ne tiennent pas compte des mesures temporaires de la BCE autorisant d'exclure certaines expositions liées aux banques centrales du ratio de levier. Une inclusion de ces mesures temporaires baisserait les indicateurs 2c et 2f à 1 304 666 M€ et 1 699 880 M€ respectivement.

Indicateurs d'interdépendance

Section 3 : Actifs au sein du système financier	GSIB	Montant	
a. Fonds déposés auprès ou prêtés à d'autres établissements financiers	1033	43 031	3.a.
(1) Certificats de dépôt	1034	0	3.a.(1)
b. Lignes engagées non tirées en faveur d'autres établissements financiers	1035	50 104	3.b.
c. Détentions de titres émis par d'autres établissements financiers :			
(1) Titres de créance garantis	1036	0	3.c.(1)
(2) Titres de créance de premier rang non garantis	1037	66 120	3.c.(2)
(3) Titres de créance subordonnés	1038	2 025	3.c.(3)
(4) Billets de trésorerie	1039	0	3.c.(4)
(5) Actions (dont valeur au pair et surplus des actions ordinaires ou privilégiées)	1040	5 451	3.c.(5)
(6) Positions courtes compensatoires liées aux détentions d'actions spécifiques incluses dans l'élément 3.c.	1041	0	3.c.(6)
d. Exposition courante positive nette des opérations de financement sur titres avec d'autres établissements financiers	1213	1 559	3.d.
e. Contrats dérivés de gré à gré avec d'autres établissements financiers ayant une juste valeur nette positive :			
(1) Juste valeur positive (y compris les sûretés détenues dans le cadre de l'accord cadre de compensation)	1043	6 970	3.e.(1)
(2) Exposition potentielle future	1044	9 079	3.e.(2)
f. Indicateur d'actifs au sein du système financier [somme des éléments 3.a, 3.b jusqu'à 3.c.(5), 3.d, 3.e.(1), et 3.e.(2), moins 3.c.(6)]	1045	184 342	3.f.

Section 4 : Passifs au sein du système financier	GSIB	Montant	
a. Fonds déposés ou empruntés à d'autres établissements financiers			
(1) Dépôts dus à des établissements de crédit	1046	30 923	4.a.(1)
(2) Dépôts dus à des établissements financiers autres que de crédit	1047	131 007	4.a.(2)
(3) Prêts obtenus d'autres établissements financiers	1105	0	4.a.(3)
b. Lignes engagées non tirées obtenues d'autres établissements financiers	1048	3 249	4.b.
c. Exposition courante négative nette des opérations de financement sur titres avec d'autres établissements financiers	1214	6 886	4.c.
d. Contrats dérivés de gré à gré avec d'autres établissements financiers ayant une juste valeur nette négative :			
(1) Juste valeur négative (y compris les sûretés détenues dans le cadre de l'accord cadre de compensation)	1050	6 327	4.d.(1)
(2) Exposition potentielle future	1051	5 923	4.d.(2)
E. Indicateur de passifs au sein du système financier [somme des éléments 4.a jusqu'à 4.D.(2)]	1052	184 316	4.e.

Section 5 : Encours de titres	GSIB	Montant	
a. Titres de créance garantis	1053	57 627	5.a.
b. Titres de créance de premier rang non garantis	1054	45 780	5.b.
c. Titres de créance subordonnés	1055	34 604	5.c.
d. Billets de trésorerie	1056	54 307	5.d.
e. Certificats de dépôt	1057	28 378	5.e.
f. Fonds propres de base	1058	13 448	5.f.
g. Actions privilégiées et toute autre forme de financement subordonné exclu de l'élément 5.c.	1059	0	5.g.
H. Indicateur d'encours de titres (somme des éléments 5.a jusqu'à 5.g)	1060	234 143	5.h.

Indicateurs de faculté de substitution / d'infrastructure d'établissement financier

Section 6 : Paiements effectués durant l'année de l'exercice	GSIB	Montant	
a. Dollar australien	1061	304 677	6.a.
b. Real brésilien	1062	7	6.b.
c. Dollar canadien	1063	442 339	6.c.
d. Franc suisse	1064	539 477	6.d.
e. Yuan chinois	1065	771 073	6.e.
f. Euro	1066	12 989 131	6.f.
g. Livre britannique	1067	2 411 179	6.g.
h. Dollar de Hong Kong	1068	662 365	6.h.
i. Roupie indienne	1069	3	6.i.
j. Yen japonais	1070	3 849 286	6.j.
k. Peso mexicain	1108	82 917	6.k.
l. Couronne suédoise	1071	124 307	6.l.
m. Dollar des États-Unis	1072	14 986 665	6.m.
n. Paiements effectués durant l'année de l'exercice (hors paiements intragroupe) (somme des éléments 6.a jusqu'à 6.m.)	1073	37 163 425	6.n.

Section 7 : Actifs sous conservation	GSIB	Montant	
a. Indicateur d'actifs sous conservation	1074	3 195 824	7.a.

Section 8 : Opérations de prise ferme sur les marchés obligataires et boursiers	GSIB	Montant	
a. Activité de prise ferme d'actions	1075	3 560	8.a.
b. Activité de prise ferme de titres de créance	1076	101 284	8.b.
c. Indicateur d'activité de prise ferme (somme des éléments 8.a et 8.b)	1077	104 844	8.c.

Indicateurs de complexité

Section 9 : Montant notionnel des dérivés de gré à gré	GSIB	Montant	
a. Dérivés de gré à gré faisant l'objet d'une compensation centrale	1078	10 855 600	9.a.
b. Dérivés de gré à gré faisant l'objet d'un règlement bilatéral	1079	5 378 793	9.b.
c. Indicateur de dérivés de gré à gré (somme des éléments 9.a et 9.b)	1080	16 234 393	9.c.

Section 10 : Titres détenus à des fins de négociation et disponibles à la vente	GSIB	Montant	
a. Titres détenus à des fins de négociation (HFT)	1081	42 242	10.a.
b. Titres disponibles à la vente (AFS)	1082	51 581	10.b.
c. Titres HFT et AFS répondant à la définition des actifs de niveau 1	1083	39 026	10.c.
d. Titres HFT et AFS répondant à la définition des actifs de niveau 2, avec décotes	1084	16 295	10.d.
e. Indicateur de titres HFT et AFS (somme des éléments 10.a et 10.b, moins la somme de 10.c et 10.d)	1085	38 502	10.e.

Section 11 : Actif de niveau 3	GSIB	Montant	
a. Indicateur d'actifs de niveau 3	1086	9 130	11.a.

Indicateurs d'activité transfrontalière

Section 12 : Créances transfrontières	GSIB	Montant	
a. Indicateur de créances transfrontières	1087	469 581	12.a.

Section 13 : Passifs transfrontières	GSIB	Montant	
a. Passifs étrangers (hors dérivés et passifs locaux en monnaie locale)	1088	99 710	13.a.
(1) Passifs étrangers envers les bureaux liés inclus dans l'élément 13.a.	1089	0	13.a.(1)
b. Passifs locaux en monnaie locale (hors activité relative aux dérivés)	1090	283 425	13.b.
c. Indicateur de passifs étrangers [somme des éléments 13.a et 13.b, moins 13.a.(1)]	1091	383 135	13.c.

RELATIONS INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS + 33 1 43 23 04 31

investor.relations@credit-agricole-sa.fr

C L'Angevin : +33 (0)1 43.23.32.45

J. Brouard : + 33 (0)1. 43.23.48.33 – T. Belkhatir : + 33 (0)1. 57.72.12.01 - O. Cante : +33 (0)1 43.23.03.07

E. Gasnier : +33 (0)1 43.23.15.67 - I. Konaté : +33 (0)1 43.23.51.35 - V. Liscia : +33 (0)1 57.72.38.48 – A. Wiriath :
+33 (0)1 43.23.55.52